

# Bulle d'AIRE

## À l'intérieur

"Pour une assistance spirituelle." Mais qu'est-ce que c'est ? C'est le rôle des aumôniers du Centre Pénitentiaire de Poitiers-Vivonne. Nous voici actuellement 7 aumôneries de 7 religions différentes intervenant au sein du Centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne. Peu importe le nombre d'aumôniers ou le nombre de personnes détenues rencontrées. Ce qui compte principalement, ce sont les échanges que nous avons les uns avec les autres ! Pour certains, c'est une occasion de prendre conscience du pourquoi ils sont là ! Pour d'autres, une occasion de tourner son regard vers Dieu, un Dieu qu'ils ont oublié ou bien mis de côté depuis fort longtemps ou bien inconnu ! Renouer des liens, reprendre confiance, se libérer de son vécu parfois, voire souvent, chaotique. Réapprendre à prier et à lire les textes sacrés, les comprendre et les méditer.

Pas grand-chose, une présence humaine auprès de personnes en peine de vivre dans un milieu carcéral ! Fait avec bienveillance, sans jugement et dans l'écoute, chacun est invité à s'inscrire pour vivre un temps, gratuitement et dans la plus grande discrétion, auprès d'une aumônière ou un aumônier d'un des cultes présent au Centre Pénitentiaire de Poitiers-Vivonne.

Les aumôneries présentes : Israélite (Juive) ; Chrétiennes : Catholique, Protestante - évangélique, Orthodoxe ; Islamique (Musulman) ; Témoins de Jéhova ; Bouddhiste.

Pour participer, s'inscrire directement par écrit auprès de l'une des aumônerie. À poster dans la boîte aux lettres du vaguemestre.

Pour l'équipe des aumôniers.

Xavier Guilloteau, aumônier catholique.



## Les détenus ont du talent...

Fleurs et animaux pour fêter l'arrivée du printemps !  
Deux magnifiques peintures transmises par Nicole,  
détenue talentueuse.

À la surface de l'eau  
Des sillons de soie –  
Pluie de printemps

Haïku de Ryôkan



## Dons à l'association en 2025

- 72 paquets de gâteaux + 3 galettes des rois
- 23 paquets de café
- 3 boîtes de chocolat
- 6 boîtes de thé
- 439,20€ = 239€ tombola organisée par les personnes détenues + 100€ dons des étudiants de l'aumônerie de l'ENSMA et 40,12€ dons des familles.
- 3 boîtes de tisane
- 10 paquets de bonbons
- 1 paquet de figues
- 10 bouteilles d'eau (petites)
- 2 bouteilles de jus de fruits
- 2 livres pour enfants
- 1 jeu
- 1 boîte de feutres
- 1 boîte de crayons de couleur

**Merci pour votre  
générosité !**

# Le saviez-vous ? Prison et 9<sup>ème</sup> art

Il existe à l'ENAP à AGEN (Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire), plusieurs collections B.D (Bandes dessinées) réalisées par des personnes détenues, et ce, depuis 80 ans.

C'est dans le cadre du colloque « La justice mise en cases et en bulles » qui a eu lieu à Potiers du 4 au 6 février que Sara Di Santo Prada, qui travaille à la Direction de la Recherche et de la Diffusion à l'ENAP, a tenu une conférence pour présenter l'héritage artistique du 9<sup>ème</sup> art de certaines prisons.

Elle a mis l'accent sur le fait que l'imaginaire et la pensée sont toujours actifs durant l'enfermement et que certains créent pour exister intérieurement « La prison n'a de sens que si elle est un lieu de transformation humaine ».

Gustave Courbet, peintre et sculpteur Français du XIX<sup>ème</sup> siècle a réalisé son autoportrait et de nombreux dessins, durant son incarcération à la prison de Fresnes en 1871.

La période de l'après 2<sup>ème</sup> guerre mondiale constitue un tournant pour l'histoire du système pénitentiaire Français et a permis l'élaboration d'orientations nouvelles que Paul Amor, Directeur général des services pénitentiaire du Ministère de la Justice en 1944, a soumis au Garde des Sceaux de l'époque, François de Menthon. Il s'agissait d'humaniser les conditions de détention et de réaffirmer le principe d'encellulement individuel voulu par la loi du 5 juillet 1875 « Tous ceux qui estiment que le détenu doit sortir de prison meilleur qu'il n'y est entré sont unanimes à admettre la large part qu'il faut faire au travail dans la rééducation » écrit Pierre Cannat ayant participé à la réforme pénale de 1947.

Il ajoute : « La peine privative de liberté ne saurait avoir pour objet d'atteindre la personne humaine dans ce qu'elle a d'essentiel ».

Ralph Soufaut, caricaturiste antisémite a représenté l'univers carcéral de la prison de Fresnes où il a été écroué de 1947 à 1950.

En 1945, dans ses cahiers intitulés *L'épuration*, Guy Hanro (pseudonyme) donne à découvrir une dimension politique de la justice qu'il considère comme « une machine à broyer des individus ». La devise de la France est mise à mal : la LIBERTÉ, elle n'existe pas ; l'ÉGALITÉ, c'est une justice à deux vitesses ; la FRATERNITÉ se traduit souvent par la violence.

Dans sa représentation de la Chapelle de Fresnes, Guy Hanro dénonce la promiscuité forcée et la déshumanisation, y compris dans un lieu où devrait se vivre la solidarité.

Depuis longtemps la culture est au cœur de la Formation Pénitentiaire et tout doit être mis en œuvre pour permettre aux personnes détenues d'exprimer leurs émotions (joie, tristesse, colère, résignation, etc...).

De nombreux carnets collectifs ont été réalisés entre 1970 et 2000. En détention la BD est une échappatoire, une évasion mentale. Elle ne fait pas disparaître les murs, mais ouvre sur l'avenir. Elle n'enferme pas seulement les corps, mais aussi l'esprit.

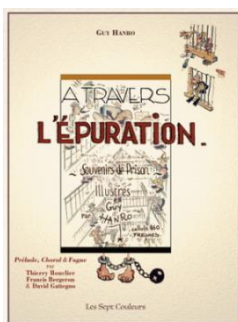
En 2007, le concours TRANSMURAILLES officialise la reconnaissance de la BD en détention.

Ce n'est qu'en 2010 que l'on peut parler d'une certaine « institutionnalisation » de la BD. Un atelier BD et un atelier d'écriture sont créés, entre autres à la prison de Fleury-Mérogis.

Un partenariat ayant été signé entre le SPIP de la Charente et le Festival International de la BD, une remise de prix devrait avoir lieu au sein de la Cité Internationale de la BD et de l'image d'Angoulême pour la 18<sup>ème</sup> édition 2025-2026.

La BD et l'écriture, quelque chose d'essentiel qui permet à des femmes et à des hommes de se réaliser. Plus de 1000 œuvres de la France Métropolitaine et d'Outre-Mer sont conservées à l'ENAP.

E.P.



## Fête des mères et des pères en détention



AIRE organise le mercredi 10 juin de 13h30 à 17h la fête des mères et des pères en détention.

Les enfants pourront assister avec leur parent incarcéré à un spectacle de clown-jongleur-magicien. Un goûter, des photos et quelques jeux sont aussi prévus !

Les bénévoles de l'association sont à votre disposition pour plus d'information et pour les inscriptions (avant le 26 avril).

## La petite devinette de



Je porte un manteau de fourrure rayé jaune et noir, mais je ne suis pas un tigre. Je danse pour indiquer mes bonnes adresses à mes amies et je suis la reine du printemps. Qui suis-je ?

